



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 11 novembre 2017 à 16 heures, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Dominique Gombert suppléante de Monsieur Jean-Luc Calmelly, Émilie Gral, et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, André At, Régis Cailhol, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Jacques Barbezange, Éric Cantournet, Sébastien David, Michel Delpal suppléant de Madame Sylvie Lopez et Christophe Saint-Pierre.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Annie Cazard, Corinne Compan, Sylvie Lopez, et Messieurs Vincent Alazard, Jacques Barbezange, Jean-Luc Calmelly, Jean-louis Denoit, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques, et Claude Salles.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Natalie Alazard et Messieurs Lionel Coursières, Alain Garibal, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental et Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Madame Maryse Larroque payeur départemental par intérim, Monsieur Michel Galtier.

Membre de droit : Monsieur le préfet Louis Laugier.

Date de convocation : 20 octobre 2017.

1 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - 2017

Vu le rapport n° 4.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration approuve la décision modificative n° 2 - 2017, détaillée dans les tableaux ci dessous, qui s'équilibre, en dépenses et recettes :

- en fonctionnement à **123 191,00 €**,
- en investissement à **22 939,00 €**.

En section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
011	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-2 862,00 €	- Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres, - Inscription en dépenses des frais engagés lors des renforts extra-départementaux durant l'été 2017 : * 10 607 € de carburant * 3 085 € de péages et de transport * 11 322 € de pneus * 2 436 € de réparation de matériel * 902 € de nourriture.
	60622	Carburants	10 607,00 €	
	60623	Alimentation	-2,00 €	
	60632	Fournitures de petit équipement	-720,00 €	
	6064	Fournitures administratives	-954,00 €	
	6068	Autres matières et fournitures	9 447,00 €	
	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	-1 145,00 €	
	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	2 436,00 €	
	61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	-540,00 €	
	6247	Transports collectif du personnel	3 085,00 €	
012	64141	Indemnités horaires versées aux sapeurs-pompiers	94 839,00 €	Inscription des crédits budgétaires correspondants au montant des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires lors des colonnes de renforts extra-départementales de l'été 2017.
65	6574	Subventions fonctionnement associations	2 862,00 €	Ajustement des crédits pour subvention à l'UD des SP.
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	-1,00 €	Virement au 1641(emprunts en euros)
023	023	Virement à la section d'investissement	6 139,00 €	Virement à la section d'investissement
Total			123 191,00 €	

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
70	70878	Remboursements de frais par des tiers	123 191,00 €	Remboursement par l'État des frais générés par les colonnes de renforts de l'été 2017
Total			123 191,00 €	

En section d'investissement

Dépenses et recettes non individualisées en chapitres de programmes d'investissement

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
16	1641	Emprunts en euro	1,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
20	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés	-55 206,59 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
204	20412	Subventions d'équipement versées aux organismes publics « bâtiments et installations »	7 412,00 €	Subvention d'équipement à verser à la commune de Saint-Affrique pour la réalisation de vestiaires féminins au CIS de Saint-Affrique.

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
21	21562	Matériel non mobile d'incendie et de secours	45 846,23 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
	21571	Matériel et outillage technique - ateliers	1 050,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
	21578	Autre matériel et outillage technique	6 662,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
	2184	Matériel de bureau et mobilier	1 360,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
	2188	Autres immobilisations corporelles - autres	1 326,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
23	231351	Installations générales, agenc. aménag. des constructions – bâtiments publics	22 306,54 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres.
	231735	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition Installations générales, agenc. aménag. des constructions	-7 818,18 €	Virement sur le compte 20412 pour subventionnement de la commune de Saint-Affrique dans le projet de réalisation de vestiaires féminins au CIS de Saint-Affrique.
		Total	22 939,00 €	

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
021	021	Virement de la section de fonctionnement	6 139,00 €	Virement de la section de fonctionnement.
024	024	Produit des cessions d'immobilisations	16 800,00 €	Ajustement du montant des cessions au vu des ventes effectuées sur le site de ventes aux enchères publiques d'Agorastore.
		Total	22 939,00 €	

Fait à Rodez, le 14 DEC. 2017

Le Président,

Jean-Claude Anglars

